

Table with subscription rates for various periods and locations.

EDITION HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS POUR LA VILLE: \$6.00

ABONNEMENTS POUR LA CAMPAGNE: \$7.00

ABONNEMENTS A L'ETRANGER: \$10.00

5me ANNEE

TELEGRAPHIE

Les suicides à Paris

Paris, 15—Onze personnes se sont suicidées lundi, en cette ville.

Le choléra

Constantinople, 15—Cinquante personnes succombent au choléra tous les jours à Alep.

L'affaire de la Folie-du-Lac

Trois-Rivières, 15—L'enquête du magistrat sur le meurtre de Mme Houle, a été ajournée au 17 courant.

L'honorable M. Larochelle mourant

Montréal, 15—L'honorable M. L. P. Pelletier a été appelé en hâte au près de l'honorable M. Larochelle, conseiller législatif, dont la maladie est devenue très-grave.

Nouvelle banque internationale

Paris, 15—Un syndicat composé de la Laenderbank de Vienne, de la banque ottomane et de plusieurs banques françaises, va établir à Paris, le mois prochain, une banque internationale. Le capital est de 20 millions de francs, dont 20 p.c. sont versés.

Un Gouffé vivant

Londres, 15—Le tailleur autrichien qui est allé à Vienne à Paris dans une malle et transporté dans un train de marchandises, vient de faire le trajet de Paris à Londres de la même manière. Quand on l'a retiré de la malle, il était complètement épuisé.

Les suites du boulangisme

Paris, 15—Le capitaine Driant, le gendre de M. Boulangier, a été enlevé en garnison à Bizerte. On lui a fait assister Tunis, par mesure de précaution, à la mort de M. Driant a annoncé la publication d'un nouveau livre sans en avoir obtenu, au préalable, la permission de M. de Freycinet, ministre de la Guerre.

En Italie

Rome, 15—Crispi, président du conseil des ministres, doit prononcer un discours à Turin. Son discours sera consacré à la question des finances, sujet sur lequel il a gardé le silence à Florence.

Les élections parlementaires

Le député de la circonscription de Capri et du comte Kalnoky des lettres dans lesquelles ils lui adressent leurs félicitations pour son discours à Florence.

Londres, 15—Les statistiques officielles constatent que 100,000 personnes sont hors d'emploi dans la Lombardie, 60,000 dans le Piémont, 50,000 dans la Romagne et dans le sud de l'Italie.

Les tarifs douaniers

Paris, 15—Le Temps dans ses colonnes sur la déclaration de la Poste de Berlin, disant que les négociations se poursuivent sur le bill McKinley, dit que ces négociations se bornent tout simplement à un échange d'idées respectives.

Le gouvernement français

Le gouvernement français a décidé de soumettre au sénat et à la chambre des députés un projet de loi relatif à un tarif maximum de douanes sur les marchandises venant de pays dont les tarifs douaniers sont défavorables aux produits français et à un tarif minimum de douanes sur les exportations de produits français.

Cette loi donnerait au gouvernement le pouvoir d'adopter provisoirement un tarif minimum, mais cette mesure devrait ensuite recevoir la sanction des deux chambres avant de pouvoir devenir définitive.

Le ministre de Russie en France

Tous ses efforts pour le moment, afin de pousser la France à importer les produits de la Russie à la place des produits américains, a été de représenter les intérêts de la Russie. Jusqu'à présent, ses efforts n'ont obtenu aucun succès, attendu que la France espère encore pouvoir faire un arrangement spécial avec les Etats-Unis pour obtenir une différence en faveur des produits français.

La crise en Portugal

Londres, 15—Le correspondant du Times à Lisbonne, dit que les dépêches de Mozambique annoncent que des troupes anglaises, au nombre de 800 hommes, ont pénétré à Manica et que deux canonnières anglaises sont entrées dans le lac de Cahora Bassa.

Cette nouvelle a écarté toute l'opposition de la part des ministères de la Guerre, de la Marine et de l'Intérieur. Les ministres ont accepté les propositions respectives qui leur ont été faites.

Les journaux portugais attaquent l'Angleterre avec plus de violence que jamais.

Le 15 octobre, le roi et la reine du Portugal ont quitté leur château de Cintra, sont rentrés à Lisbonne et ont été reçus à la gare par un grand nombre d'officiers de l'armée et de la marine et beaucoup de fonctionnaires.

On vient de commencer devant la cour d'assises présidée par le juge Cowling le procès de John V. Gosselin, un ouvrier cigarière, poursuivi pour meurtre au premier degré pour avoir tué son fils Louis, âgé de six ans, le 28 février dernier, en le jetant dans la rue, par une fenêtre de son logement situé à l'étage le plus élevé du No 121 Pitt Street, New-York.

Depuis son arrestation, V. Gosselin a été interrogé par le juge et a déclaré qu'il est en possession de toutes ses facultés.

Un rapport du conseil de la municipalité de Ste Genevieve est en cours de discussion. Ce rapport demande que la question des taxes de la rue d'Alvares soit réglée, que certaines soient nivelées, macadamisées depuis la rue Dorchester jusqu'au canal et ensuite livrée au public.

Le rapport est lu par le juge et le comité s'ajourne.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.



Henri Trudel, Rédacteur.

MONTREAL, JEUDI, 16 OCTOBRE 1890

NOUVELLES D'OTTAWA

Ottawa, 14—L'hon. James A. Pierce, membre du Sénat de l'Etat de New-York, dit il représente une des divisions de Long Island, a eu une entrevue avec Sir J. A. Macdonald, ministre des chemins de fer, au sujet du projet du chemin de fer d'Ottawa et Morrisburg.

Le projet de loi relatif à la construction de cette voie ferrée importante, qui raccourcirait notablement la distance entre Ottawa et New-York, a été retardé depuis plusieurs années à cause des contestations de ceux qui contrôlent la charte.

La Compagnie qui a été originairement incorporée pour construire ce chemin s'est scindée en deux fractions, les uns soutenant que le chemin s'écarterait de la route principale, les autres soutenant qu'il s'en écarterait.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

Le projet de loi a été adopté par le Sénat de New-York, mais il est encore en discussion à la Chambre des Représentants.

A TRAVERS LA VILLE

L'ouverture des rues

Le trésorier de la cité a déposé la somme de \$23,207 pour l'ouverture des rues de Berthelme, Foyette, Latrière et Ducrest.

L'affaire de St Philippe

Une dépêche nous apprend que le verdict dans l'affaire de St Philippe ne sera connu que ce matin.

Le coroner sera de retour à Montréal vers sept heures, ce matin.

Réception au comte de Paris

L'assemblée des citoyens qui devait avoir lieu hier dans les bureaux de la Chambre de Commerce a été renvoyée à aujourd'hui à trois heures.

Cour de Ban de la R. Inc

Le prochain terme, qui s'ouvrira le 3 novembre prochain, sera présidé par Son Honneur le juge en chef, Sir A. A. Brien.

La banque Nelson va Alphonse Krock

La banque Nelson a intenté une poursuite pour la somme de \$25,570.78 contre M. Alphonse Krock pour des avances avant la faillite de ce dernier.

Exempt de taxes

Le juge Langrand a renvoyé la cause de la municipalité de Verdun contre l'assise protestant des aliénés, pour taxes municipales. Le juge dit que cet établissement est une institution de charité et que pour cette raison il est exempt de taxes.

Banquet d'expressions

Nous apprêtons avec plaisir que le banquet donné ce soir à M. le Dr d'Arbouin, par la profession médicale sera un succès.

Le comité d'organisation pour le banquet de M. le Dr d'Arbouin, qui n'ont pas acheté leur billet, qu'ils ne vont s'en procurer ce soir même au St Lawrence Hall.

M. Alfred De Séve

Notre éminent violoniste exécutera au concert de l'Harmonie, le 5 novembre, un Caprice fantaisiste de sa composition et le Boston Symphony Orchestra lui fera entendre un autre morceau inédit intitulé: "Souvenir du bal", œuvre de M. De Séve.

Mort subite

Hier soir, un nommé Connolly passait en voiture près de la Place Victoria, lorsque soudainement il se sentit indisposé. Il demanda alors au cocher d'arrêter et descendit de la voiture. Il entra ensuite dans la pharmacie de M. Lewis, Place Victoria, où il mourut en quelques instants. L'ambulance a transporté son cadavre à l'Hôpital Anglais, où une enquête s'ouvrira.

Les agents de l'Avance Road

Trois soumissions ont été présentées au comité de la rue d'Alvares, au sujet de la question de la rue d'Alvares.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Le comité de l'eau a décidé hier après-midi que le projet de loi relatif à la question de la rue d'Alvares sera discuté le 15 octobre.

Presse à Vendre

L'augmentation considérable de notre circulation ayant nécessité l'achat d'une nouvelle presse à très grande vitesse, nous offrons en vente à Mariani avec laquelle nous avons imprimé "L'ETENDARD". Conditions faciles. Possession immédiate. S'adresser à

L. A. CARON, GERANT. 176-Jno. "L'ETENDARD."

L'ETENDARD

Montréal, 16 Octobre 1890

La "Patrie" et les Zouaves Pontificaux

On s'est permis de la "Patrie" d'apprécier l'action des Zouaves Pontificaux canadiens qui devaient, d'après le désir de leur chef, le général de Charette, avoir une entrevue particulière de Monsieur le Comte de Paris à son arrivée à Montréal. L'outrecuidance du procédé mérite d'être relevée.

Le confrère s'imagine qu'il est seul à connaître l'histoire contemporaine, ce qui l'empêche au point d'oser la falsifier dans son orgueil.

Les Zouaves Pontificaux n'ignorent pas la division qui a séparé du parti royaliste en France, un certain nombre de très braves gens qui ont refusé de se rallier à Mgr le Comte de Paris et ont préféré chercher un prétendant chez les Bourbons d'Espagne. Mais ils savent aussi que l'ancien parti légitimiste, sauf quelques exceptions, reconnaît aujourd'hui le Comte de Paris comme le représentant de la monarchie traditionnelle.

M. le général de Charette assistait à l'agonie du Comte de Chambord; il a été témoin de l'investiture donnée par le dernier rejeton de la branche aînée des Bourbons au représentant de la branche cadette; et, après avoir suivi le cortège funèbre de son roi, il est allé loyalement se mettre à la disposition de Mgr le Comte de Paris, devenu chef de la maison de France.

La "Patrie" a donc menti en disant, ou plutôt en insinuant que le général de Charette ait jamais pris parti pour les "Blancs d'Espagne". Elle ment également lorsqu'elle prétend que les Bourbons d'Espagne ont plus de droits au trône de France que le comte de Paris, puisque le chef et le fondateur de la branche espagnole des Bourbons, Philippe V, a solennellement renoncé, pour lui et ses descendants, à tous droits à la couronne de France.

La "Patrie" a l'audace de faire appel à la mémoire de feu M. le sénateur Trudel! M. Trudel, s'il vivait, ferait volontiers partie du comité de réception de M. le comte de Paris. Fort connu et estimé des chefs légitimistes de France, il avait gardé des amis dans les deux camps; mais il était d'avis que le comte de Chambord n'ayant pas laissé d'héritier direct, les Français ne pouvaient songer sérieusement à mettre sur le trône un prince espagnol.

Que la "Patrie" garde donc pour elle ses conseils et ses prétendus leçons d'histoire. Les Zouaves Pontificaux canadiens sont moins ignorants qu'elle se l'imagine; et ce n'est pas dans ses colonnes qu'ils iront chercher des inspirations sur ce qu'il leur convient de faire ou de ne pas faire. En allant saluer le Comte de Paris, sur le désir de leur général, ils seront en sympathie avec tout ce que la France compte d'éminent parmi les conservateurs catholiques, et ils s'occuperont fort peu de ce qu'en penseront les "amis de la France libérale".

Les Zouaves Pontificaux n'ont qu'à suivre leur général, dont ils trouveront toujours le panache blanc sur le chemin de l'honneur.

J. MONIER, Zouave Pontifical.

Mgr LE COMTE DE PARIS

Nous disons Monsieur le Comte de Paris et nous ajoutons: Son Altesse Royale, si nous avons à rendre compte d'une visite du prince que nous attendons à la souveraine de l'Angleterre, parce que le maître des cérémonies à Windsor, à Osborne ou à Balmoral l'introduirait certainement sous ces titres dans les salons de notre Souveraine.

Et pourquoi pas? Parce qu'en France on ne l'appelle plus Monsieur le Comte de Paris, mais dans ce même monde officiel de France on l'appelle plus les évêques et les cardinaux que "M. l'évêque" et "M. le cardinal." Est-ce une raison pour que nous ne disions pas "Monsieur le Cardinal" et "Son Eminence Monsieur le Cardinal Richard"?

Tenez, cette poignée d'individus qui veulent faire parler d'eux en France, en faisant une contre-démonstration en l'honneur de la République, nous paraissent absolument ridicules. La masse de notre population veut recevoir poliment un Français illustre; et comme ce Français joue un rôle politique, on n'entendait donner à cette démonstration aucun caractère politique.

Donc, évidemment, c'est nous

marque de sympathie, de respect, ou simplement de courtoisie PERSONNELLE que l'on veut lui donner. Il n'y aura, par conséquent, à faire une démonstration politique que les quelques admirateurs de l'entrepreneur de vidanges de Barcelone, qui assisteront au banquet de M. Beauregard.

Ils feront, seuls, une démonstration politique, sans raison, sans motif raisonnable et sans autre but que d'être désagréables à notre hôte. C'est, sans doute, ce qui s'appelle de la politesse et du savoir-vivre parmi les amis de M. Constans.

Un de nos confrères anglais, un libéral, comprend autrement la politesse. Voici en effet ce que nous lisons dans le "Herald":

"Est-ce que la visite projetée du comte de Paris n'a pas alarmé mal à propos certains estimables messieurs de cette ville, et y a-t-il occasion de protester contre une forme ou une autre d'hospitalité que des citoyens éminents de Montréal désiraient lui offrir? Qu'est-ce que cela nous fait à nous du Canada, ce qui se passe en France, et à la personne qui devrait être la tête du peuple français, et qu'est-ce que cela peut faire à la République Française que la population de Montréal lui donne un dîner, avec ou sans la présence d'un dignitaire municipal au fauteuil? Comme nous sommes essentiellement démocrates, nous faisons un cas énorme des principes et nous venons de voter pour tous les jours sous la main. D'ailleurs, on prétend que les choses n'ont pas été équitablement partagées. Nous sommes un peuple à deux langues et nous venons de voter un prince anglais; soyons justes envers la langue Française pour empêcher Dalton McGreevy, qui lui offre un dîner, avec de bons vins qu'on lui montre le monarque et le brigadier des pompiers, et si M. Beauregard et les autres messieurs qui ne sont pas contents de sa visite, exigent quelque garantie qu'il ne sera ordi aucun coup de main contre la République Française, il est sans doute plus sage de leur offrir sans doute plusieurs Messieurs descendant de l'ancienne noblesse qui seront heureux de donner caution pour lui."

Sa visite ici ne peut avoir aucune signification politique; il perd son temps s'il s'ingère le contraire; et il est difficile de comprendre la nécessité de faire un banquet républicain dans le seul but de lui prouver que ses prétentions au trône de France ne sont pas appuyées par un certain nombre de Canadiens français.

C'est un personnage très distingué, l'héritier du trône, si les Français désirent rétablir le trône; et il semble peu digne de gens qui se disent français que de vouloir offensivement un visiteur qui est tout à fait incompatible avec ses prétentions. Ce n'est certainement pas à ce que le C. P. E. appelle la "Politesse parisienne".

Qu'en dites-vous, MM. Beauregard et Fréchette?

JOURDAIN.

L'OPINION DE LA PRESSE

La campagne ridicule que la "Patrie" a entreprise contre la réception que l'on organise en l'honneur du comte de Paris est désapprouvée par tout le monde.

Voici l'opinion des journaux qui se sont occupés de la question: Que de bruit, dit la "Minerve", que de bruit fait la "Patrie" au sujet de la réception que l'on prépare à M. le comte de Paris attendu à Montréal samedi prochain. Vive la France! s'écrie-t-elle. Vive la République! A l'entendre, vraiment, on croirait qu'il est question pour nos concitoyens de saluer le distingué voyageur au cri de: Vive l'Altenburg!

Comme tout bien expliqué les promoteurs du mouvement à l'assemblée préparatoire de lundi ce devra être "une simple démonstration de sympathie et de respect sans signification politique aucune." Dans de pareilles conditions il n'est personne à moins d'être pris d'un zèle aveugle autant qu'indécis, qui puisse contester l'idée émise par la "Patrie" d'une contre-démonstration. Qui ne comprend en effet que cette contre-démonstration, si elle peut rapporter du Nichein à ceux qui s'y mettraient en frais, elle augmenterait plutôt qu'elle n'annulerait l'importance de la réception faite à M. le comte.

Cela soit dit pour les libéraux sincères qui se croient tenus de suivre la "Patrie" dans toutes ses équipées politiques. Quant à nos amis, nous n'avons ni à les persuader ni à les dissuader. Ils sauront l'excellence de leur cause. M. le comte de Paris, sans doute, sera le premier à s'en féliciter. M. Beauregard a toute liberté d'inviter "à danser sous la charnille" que ceux d'ici ont le plaisir d'honorer par leur présence.

Mais nous sommes prêts à lui proposer un pari:

Puisqu'il parle d'organiser un contre-banquet au St. Lawrence Hall, que l'on mette les billets pour les deux banquets à \$5 et il n'y aura personne au St. Lawrence Hall et il y aura foule au Windsor.

L'Événement de Québec, après avoir annoncé que l'on prépare, à Montréal, une réception enthousiaste au comte de Paris, invite les québécois à se préparer à bien recevoir le prince. Comme il est compris que le comte de Paris devra se rendre à Québec et nous honorer de sa visite, nous comptons que nos concitoyens lui feront un accueil aussi sympathique que nos voisins. On pourrait peut-être aviser dès maintenant à organiser une réception.

Aucun autre journal que la "Patrie" ne s'est prononcé contre la réception.

Donc, évidemment, c'est nous

Parlant en sa qualité de français, M. Beullac a adressé au "Mond" une lettre très sensée que nous reproduisons ci-dessous:

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez me permettre quelques réflexions sur ce qui s'est passé à l'Hotel de ville au sujet de la réception que les citoyens de Montréal se proposent d'offrir au comte de Paris.

Je lis dans le compte-rendu de la "Patrie" que les Français doivent se réunir immédiatement pour protester contre la réception. Ceci me paraît, pour le moins, un peu hasardeux, vu que je fais partie de trois sociétés et que je n'ai pas encore reçu la moindre lettre de convocation, ce qui, de fait, le cas échéant, me laisserait parfaitement libre de ne pas aller. J'ai une trop haute opinion de mes compatriotes pour supposer qu'une tentative se fasse dans ce but; elle serait répudiée par les membres les plus influents de la colonie et n'aurait aucune chance de succès.

Jamais dans aucune de nos sociétés nous n'avons demandé, que je sache, à aucun de nos compatriotes de venir à nos réunions, et à quelle fin? La politique n'est pas notre affaire; et bien que le comte de Paris représente une idée que plusieurs d'entre nous ne partagent pas, je considère qu'il serait bien embarrassant de lui en tenir rigueur en embobinant le pas à Messieurs Beauregard et Fréchette dans la contre-démonstration qu'ils semblent vouloir préparer.

Après le Travailleur, le compte-rendu, la statistique de la convention de Nashua ne donne aucunement raison à ce que nous rapportons longuement, et qui porteraient la population canadienne-française des Etats-Unis à près d'un million.

Pourquoi? Tout simplement parce que la statistique faite à Nashua n'est pas du tout générale et qu'elle repose sur des données partielles: "les rapports des centres adressés au comité exécutif de la convention de Nashua." Or, comme tous les groupes de canadiens-français semés sur l'immense territoire de la république ne se sont pas fait représenter, nous ne pouvons avoir de rapport à la convention, il n'est pas même possible de donner le chiffre exact de la population canadienne-française dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

C'est ce qu'affirme le Travailleur. "Un grand nombre de colonies, dit-il, même parmi les plus peuplées, ont été omises. Ainsi, le plus de 40 centres canadiens avec une population de 30,000 âmes au moins, n'est représenté dans le rapport de Nashua que par six centres seulement." Les 15,000 compatriotes du comté d'Anrook sont entièrement ignorés dans les statistiques du Maine. Celles relatives au New-Hampshire, ne font pas mention même du nom de la jolie petite ville de Nashua où s'est tenue la XVIIe convention et qui réclame pour sa part de six à sept mille âmes canadiens-français qui ont envoyé le plus de rapports au comité exécutif, mais plusieurs centres sont restés dans l'oubli.

Quant à l'ouest, la statistique est si incomplète qu'elle ne peut servir à donner la moindre idée de la population canadienne dans ces régions, et ce n'est pas aux États-Uniers ne figurent pas au rapport, les deux Dakotas, par exemple, l'Indiana, le Missouri et tous les Etats et Territoires de l'extrême Ouest où l'on trouve une population nombreuse.

Nous croyons que le confrère du Travailleur a raison. Tout en reconnaissant l'utilité des conventions, nous ne le faisons pas, nous ne pouvons pas aux conventions patriotiques, pas même pour s'y faire inscrire dans les relevés de leur nationalité? Et il n'est pas trop sûr d'étonner. A part la population de nos villes, ici même au Canada, qui s'occupe activement de nos démonstrations purement nationales et de notre fête de la St-Jean-Baptiste? Au banquet, le ministre de la Guerre, adoré, à cette époque, par tous les adversaires des armées permanentes, avait en face de lui cette vieille harpe.

Il en fut tiré comme s'il nous avait déjà rendu l'Alsace et la Lorraine, et Madier de Montjan s'écria: "Celle-là seule pourra faire une armée vraiment nationale qui a dit à la tribune que les soldats partageaient leur gamelle avec les ouvriers de Decazeville!"

Bou langer se précipita dans les bras de Madier, et tout le monde se mit à pleurer.

BRETAGNE Ayrshire et Normand (contenu). COCHONS Berkshire et Chester-Blancs. VOLAILLES Plymouth-Rock, LOUIS BAUBIEN, Ferme Outremont, près Montréal. Bureau à Montréal | 30 rue St-Jacques.

LE TRESOR DES NOURRICES Dans l'origine, il ne fut composé que pour être administré aux enfants comme calmant mais l'expérience a prouvé qu'il détruit les vents, régularise les selles, arrête les vomissements et la diarrhée, il prévient aussi les convulsions et nous sommes chaque année un grand nombre d'enfants. En vente partout, prix 25c la bouteille.

Fames "Baby Pearls" à 5 Cts

La popularité du général Boulanger

M. J. Cornély, dans le "Gaulois", au cours d'un article sur la loi d'exil, rappelle en quelques mots les commencements de la popularité du général Boulanger. Nous extrayons le passage suivant dont nous recommandons la lecture à M. Beauregard. Elle ravivera en lui de doux souvenirs!

Le général Boulanger venait d'être nommé ministre de la guerre, et il triomphait avec ses amis, les députés radicaux, les dossiers des officiers.

Il voulait démocratiser, laisser l'armée. Chaque matin, les feuilles d'Extrême-Gauche contenaient une dénonciation contre le corps d'officiers d'un régiment quelconque. Les Frères et les Sœurs, gibier habituel de cette meute, étaient abandonnés.

A Tours notamment, en janvier 1890, il y avait un régiment de chasseurs et un régiment de dragons qui paraissaient très menaçants parce que leurs officiers fréquentaient dans les châteaux de la Touraine.

Or, pour la république, quand un officier ne se borne pas à la fréquentation de sa Blanchisseuse, c'est qu'il a de mauvais desseins. On en parla à la Chambre et Boulanger les plongea tous dans un ravissement indicible en entonnant la ritournelle de Coblenz et en parlant des prétentions surannées des officiers nobles.

Les républicains se prenaient par la taille dans les couloirs et s'embrassaient comme des pensionnaires du Sacré-Coeur en se répétant: "Surtout! Il a dit surannées. Quel brave général!"

Puis vint la grève de Decazeville. Elle dura cent huit jours. Basyly y fut tué. Il apparut et dit aux mineurs: "Laissez donc! s'il y a beaucoup de soldats, c'est pour qu'il ait beaucoup de gamelles à partager entre soldats et mineurs."

Alors la Chambre fut saisie d'un de ces enthousiasmes dont on ne trouve d'exemple qu'en remontant jusqu'à la nuit du 4 août. "Toute la radicaillerie léchait les bottes de Boulanger. Partout où il allait se promener, il excitait l'enthousiasme des républicains."

En juin, il alla dans le Drôme. Il n'y a pas de bonne Drôme sans Madier de Montjan. Vers la fin de la guerre, adoré, à cette époque, par tous les adversaires des armées permanentes, avait en face de lui cette vieille harpe.

Il en fut tiré comme s'il nous avait déjà rendu l'Alsace et la Lorraine, et Madier de Montjan s'écria: "Celle-là seule pourra faire une armée vraiment nationale qui a dit à la tribune que les soldats partageaient leur gamelle avec les ouvriers de Decazeville!"

Bou langer se précipita dans les bras de Madier, et tout le monde se mit à pleurer.

BRETAGNE Ayrshire et Normand (contenu). COCHONS Berkshire et Chester-Blancs. VOLAILLES Plymouth-Rock, LOUIS BAUBIEN, Ferme Outremont, près Montréal. Bureau à Montréal | 30 rue St-Jacques.

LE TRESOR DES NOURRICES Dans l'origine, il ne fut composé que pour être administré aux enfants comme calmant mais l'expérience a prouvé qu'il détruit les vents, régularise les selles, arrête les vomissements et la diarrhée, il prévient aussi les convulsions et nous sommes chaque année un grand nombre d'enfants. En vente partout, prix 25c la bouteille.

Fames "Baby Pearls" à 5 Cts

Les Canadiens-Français aux Etats-Unis

Le compte-rendu officiel de la grande convention canadienne française de Nashua, qui vient d'être publié, a soulevé une question très intéressante.

On s'était habitué à dire que nous avons de huit cent mille à un million de nos frères au-delà de la frontière.

L'Événement de Québec et la "Patrie" de Montréal, se basant sur le rapport de la convention de Nashua, nous disent qu'il faut en rabattre de ces calculs, parce que la population canadienne-française des Etats-Unis de la Nouvelle-Angleterre ne dépasse pas 377,552.

Et tous ceux qui parlent du fléau de l'émigration, du million de compatriotes que nous avons perdus en émigrant de la Nouvelle-Angleterre au Canada, se seraient donc trompés d'autant, non pas que ce chiffre de 377,552, rien que pour les Etats américains de l'est, ne soit pas déjà un chiffre énorme, mais parce qu'une cause exagérée est une cause à demi compromise.

C'est le Travailleur de Worcester qui s'est chargé de répondre à cette question. Les chiffres de ce rapport sont si exacts, que, si nous nous étions bien, son directeur, M. E. H. Tardivel, était l'un des secrétaires de la convention de Nashua, et qu'il est allé à la parole avec connaissance de cause.

D'après le Travailleur, le compte-rendu, la statistique de la convention de Nashua ne donne aucunement raison à ce que nous rapportons longuement, et qui porteraient la population canadienne-française des Etats-Unis à près d'un million.

Pourquoi? Tout simplement parce que la statistique faite à Nashua n'est pas du tout générale et qu'elle repose sur des données partielles: "les rapports des centres adressés au comité exécutif de la convention de Nashua." Or, comme tous les groupes de canadiens-français semés sur l'immense territoire de la république ne se sont pas fait représenter, nous ne pouvons avoir de rapport à la convention, il n'est pas même possible de donner le chiffre exact de la population canadienne-française dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

C'est ce qu'affirme le Travailleur. "Un grand nombre de colonies, dit-il, même parmi les plus peuplées, ont été omises. Ainsi, le plus de 40 centres canadiens avec une population de 30,000 âmes au moins, n'est représenté dans le rapport de Nashua que par six centres seulement." Les 15,000 compatriotes du comté d'Anrook sont entièrement ignorés dans les statistiques du Maine. Celles relatives au New-Hampshire, ne font pas mention même du nom de la jolie petite ville de Nashua où s'est tenue la XVIIe convention et qui réclame pour sa part de six à sept mille âmes canadiens-français qui ont envoyé le plus de rapports au comité exécutif, mais plusieurs centres sont restés dans l'oubli.

Quant à l'ouest, la statistique est si incomplète qu'elle ne peut servir à donner la moindre idée de la population canadienne dans ces régions, et ce n'est pas aux États-Uniers ne figurent pas au rapport, les deux Dakotas, par exemple, l'Indiana, le Missouri et tous les Etats et Territoires de l'extrême Ouest où l'on trouve une population nombreuse.

Nous croyons que le confrère du Travailleur a raison. Tout en reconnaissant l'utilité des conventions, nous ne le faisons pas, nous ne pouvons pas aux conventions patriotiques, pas même pour s'y faire inscrire dans les relevés de leur nationalité? Et il n'est pas trop sûr d'étonner. A part la population de nos villes, ici même au Canada, qui s'occupe activement de nos démonstrations purement nationales et de notre fête de la St-Jean-Baptiste? Au banquet, le ministre de la Guerre, adoré, à cette époque, par tous les adversaires des armées permanentes, avait en face de lui cette vieille harpe.

Il en fut tiré comme s'il nous avait déjà rendu l'Alsace et la Lorraine, et Madier de Montjan s'écria: "Celle-là seule pourra faire une armée vraiment nationale qui a dit à la tribune que les soldats partageaient leur gamelle avec les ouvriers de Decazeville!"

Bou langer se précipita dans les bras de Madier, et tout le monde se mit à pleurer.

BRETAGNE Ayrshire et Normand (contenu). COCHONS Berkshire et Chester-Blancs. VOLAILLES Plymouth-Rock, LOUIS BAUBIEN, Ferme Outremont, près Montréal. Bureau à Montréal | 30 rue St-Jacques.

LE TRESOR DES NOURRICES Dans l'origine, il ne fut composé que pour être administré aux enfants comme calmant mais l'expérience a prouvé qu'il détruit les vents, régularise les selles, arrête les vomissements et la diarrhée, il prévient aussi les convulsions et nous sommes chaque année un grand nombre d'enfants. En vente partout, prix 25c la bouteille.

Fames "Baby Pearls" à 5 Cts

VIENT DE PARAITRE

Tarif des Douanes et de l'Excise Avec tableaux indiquant le cours du change à l'étranger, les droits de port, etc. Tel que corrigé jusqu'au 25 Juin. PRIX PAR LA MALLE, 50 CTS.

MORTON, PHILLIPS & CIE Paquetiers, fabricants de livres blancs et imprimés. 1755 ET 1757 RUE NOTRE-DAME MONTREAL

NOUS OFFRONS au COMMERCE

RAISINS VALENCE, nouvelle récolte. RAISINS MALAGA, do TOUTES LES GRADES RAISINS CORINTHE, do FIGUES, do

VIN DE MESSE, Pages, Darsther et autres. L'ESSIVE "LYE" Greenbank

L. Chaput, Fils & Cie IMPORTATEURS ET EPICIER EN GROS Coin Rues de Brosselles, "St-Dizier", "LeRoyer".

L'Antidote de l'Alcool Enfin trouvé ENCORE UNE DECOUVERTE

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU guérit radicalement et promptement l'insomnie et démolit tout désir de l'excès alcoolique. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs envivantes une seule cuillerée à la fois dépareille on lieurement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpéur de Foie, etc. une cause autre que l'insomnie.

Vendu par les pharmaciens et la bout S. LACHANCE, seul propriétaire 1538 et 1540 Rue Ste Catherine, Montréal.

AVIS

A ceux qui ont besoin de balance à foin ou à charbon THE WARREN SCALE COY, 151 et 153 rue St-Paul, coin St-Nicolas

Y a le perfectionnement et l'amélioration de leur outillage vendront à l'aventure leur balances à charbon et à foin à moitié prix. Balance 3 tonnes.....\$90.00 Balance 4 tonnes.....\$120.00

Ces balances sont garanties et approuvées par le Gouvernement. Demandez aux marchands de fer pour toutes autres de nos balances telles que balances plateaux et balances pour comptoir de toutes descriptions. Ces balances sont faites avec le meilleur matériel possible et sont aussi bonnes sinon supérieures à toutes autres balances manufacturées au Canada et aux Etats-Unis. 151-23no.

Bureau à Montréal | 30 rue St-Jacques.

LA ROYALE

COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRE Bureau principal au Canada, Montréal. CAPITAL \$10,000,000 PLACEMENTS \$30,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de titres de la compagnie d'assurance contre l'incendie du monde. La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes compagnies d'assurance contre l'incendie du monde. WILLIAM TATLEY, Agent principal et Gerant résident. E. HURTUBISE et A. ST-CYR, Agents spéciaux du département français, Montréal.

LES PEMÈDES SAUVAGES ECLIPSANT De RACICOT. En vente dans tous les endroits dépositaires de ce journal. M. Louis Labelle, marchand de St-Jean P. Q.; M. Thomas Lapointe, marchand de Thémiscouma, P. Q.; M. Antoine Jans, Waterlo, P. Q.; M. L. A. Corrigan, Trois Rivières, P. Q.

Depot Principal. J. E. P. RACICOT, Horbortiste, 1434 Rue Notre-Dame, Montréal. N. B. — TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE.

FRECHON & CIE 1645, RUE NOTRE-DAME, OTTAWA. Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vases sacrés, Garnitures d'Autel, Candelabres et Lustres, à cristaux.

CHEMINS DE CROIX DE TOUS GENRES. Soutanes s' r m s r une spécialité, Vins de Messe, Encens et Huile d'Olive.

COUVERTES POUR CHEVAUX, COUVERTES POUR CHEVAUX, Légèrement endommagées par le feu et l'eau. Elles seront vendues de 25 à 40 pour cent au-dessous des prix réguliers. Veuillez aller les voir.

J. W. ROBERT LONDON SADDLERY 336-Rue Saint-Jacques-336

TAPIS - PRELARTS - RIDEAUX

Nous avons fait de grandes réductions sur notre assortiment de Tapis que nous voulons écouler avant le premier Janvier prochain. NOUS AVONS UN GRAND CHOIX DE TAPIS IMPERIAL, BRUXELLES, TAPESTRY, Etc.

Prélarts Anglais, Prélarts Américains, Linoleums, etc. RIDEAUX EN DENTELLE, RIDEAUX A LA PIECE, RIDEAUX DE FANTAISIE

N'oubliez pas un Job de 3000 COUVERTES DE LAINE que nous offrons à 40 pour cent meilleur marché que les prix ordinaires.

DUPUIS FRÈRES Coint des RUES Ste-CATHERINE et St-ANDRÉ.

L'HEURE DES MESSÉS

Masses solennelles à l'heure de nos messes régulières le dimanche et le samedi.

Table listing church services (CATHÉDRALE, NOTRE-DAME, GÉLÉ, etc.) with times and locations.

Ce qui suit a paru dans notre édition de midi hier.

AUTOUR DU MONDE

LA SITUATION S'AGGRAVE AU PORTUGAL

L'Autriche envoie un escadre dans les eaux du Tage... Les journaux de Paris s'occupent de la situation au Portugal...

EUROPE

Une escadre autrichienne est envoyée sur le Tage pour surveiller les événements à Lisbonne... Le parti catholique a demandé au Parlement de voter aux élections générales en Italie...

UN ÊTRE MYSTÉRIeux

LA PIERRE ANGLAISE

Documents placés dans la boîte déposée dans la pierre... Quarante-cinq articles comprenant des livres, pièces d'argent, coupures de toutes sortes et une copie de tous les journaux français...

NOUVELLES GÉNÉRALES

MÉTRIE SUPPOSÉ - Le corps de William Walton, chapelier de Dunbar, Ohio, a été trouvé dans l'eau... CHEMIN DE FER - DELAWARE & HUDSON... ET STEAMERS DES LACS CHAMPLAIN ET GEORGE...

Des adieux d'un ministre

Voici comment un pasteur protestant vient de faire ses adieux à ses ouailles dans une ville de l'extrême Ouest... Paroissiens, mes frères, notre séparation ne me semble pas pénible...

NOUVELLES GÉNÉRALES

Essai de dix nouveaux cigares NOÏEY BOYS... CHEMIN DE FER - DELAWARE & HUDSON... ET STEAMERS DES LACS CHAMPLAIN ET GEORGE...

Advertisement for 'BANTE' and 'REMEDY DU DR. SEY' with a logo and text describing the medicine's benefits.

FRANÇOISE

Le bébé Martoret était d'autant plus navré qu'il avait élevé plus haut Françoise dans son affection et dans son estime... Elle lui raconta tout. La figure du vieux prêtre, se rassérénant...

Après un moment de réflexion, il se leva comme frappé d'une inspiration subite... Maitre Bouquayrol, de quinze ans plus jeune que l'abbé Martoret, emulいた avec les fonctions de notaire...

TARIF POUR VOITURES DE LOUAGE

DANS LA CITE DE MONTREAL

Table with rates for car hire (VOITURES A UN CHEVAL, VOITURES A DEUX CHEVAUX) and other services.

TEMPERATURE

Toronto, 14 octobre, 11 p. m. La température sur les lacs se disperse au nord du lac Supérieur... Probabilités pour les prochains 24 heures...

PORT DE MONTREAL

ARRIVÉS - Octobre 14. Steamers Vancouver, pour Liverpool; Chomley, pour Batavia; Amartythia, pour Glasgow; barque Louis, pour Québec...

ARRIVÉS - Octobre 14

Steamers Vancouver, pour Liverpool; Chomley, pour Batavia; Amartythia, pour Glasgow; barque Louis, pour Québec... Fumes 'La Patrona' à 5 cts...

ARRIVÉS - Octobre 14

Steamers Vancouver, pour Liverpool; Chomley, pour Batavia; Amartythia, pour Glasgow; barque Louis, pour Québec... Fumes 'La Patrona' à 5 cts...

ARRIVÉS - Octobre 14

Steamers Vancouver, pour Liverpool; Chomley, pour Batavia; Amartythia, pour Glasgow; barque Louis, pour Québec... Fumes 'La Patrona' à 5 cts...

ARRIVÉS - Octobre 14

Steamers Vancouver, pour Liverpool; Chomley, pour Batavia; Amartythia, pour Glasgow; barque Louis, pour Québec... Fumes 'La Patrona' à 5 cts...

ARRIVÉS - Octobre 14

Steamers Vancouver, pour Liverpool; Chomley, pour Batavia; Amartythia, pour Glasgow; barque Louis, pour Québec... Fumes 'La Patrona' à 5 cts...

ARRIVÉS - Octobre 14

Steamers Vancouver, pour Liverpool; Chomley, pour Batavia; Amartythia, pour Glasgow; barque Louis, pour Québec... Fumes 'La Patrona' à 5 cts...

ARRIVÉS - Octobre 14

Steamers Vancouver, pour Liverpool; Chomley, pour Batavia; Amartythia, pour Glasgow; barque Louis, pour Québec... Fumes 'La Patrona' à 5 cts...

ARRIVÉS - Octobre 14

Steamers Vancouver, pour Liverpool; Chomley, pour Batavia; Amartythia, pour Glasgow; barque Louis, pour Québec... Fumes 'La Patrona' à 5 cts...

chemin de fer Intercolonial

1890 - ARRANGEMENTS D'ÉTÉ - 1890

A partir du 9 juin 1890, des trains express sont établis... Pour les billets directs, voir les prospectus...

ÉTATS-UNIS

Le gouvernement français doit présenter au sénat et à la chambre des députés un projet de loi pour établir un tarif maximum sur les marchandises provenant des pays dont les règlements douaniers sont défavorables aux produits français...

ÉTATS-UNIS

Le tunnel que le Grand-Tronc a fait percer à Sarnia sera inauguré par un dîner très-originaux. La table aura 1000 pieds de longueur, dont 500 aux États-Unis et 500 en Canada...

ÉTATS-UNIS

Le tunnel que le Grand-Tronc a fait percer à Sarnia sera inauguré par un dîner très-originaux. La table aura 1000 pieds de longueur, dont 500 aux États-Unis et 500 en Canada...

ÉTATS-UNIS

Le tunnel que le Grand-Tronc a fait percer à Sarnia sera inauguré par un dîner très-originaux. La table aura 1000 pieds de longueur, dont 500 aux États-Unis et 500 en Canada...

ÉTATS-UNIS

Le tunnel que le Grand-Tronc a fait percer à Sarnia sera inauguré par un dîner très-originaux. La table aura 1000 pieds de longueur, dont 500 aux États-Unis et 500 en Canada...

WHARF COFFEE HOUSE

Table listing menu items and prices at Wharf Coffee House, including soups, quarts, and various dishes.

WHARF COFFEE HOUSE

Table listing menu items and prices at Wharf Coffee House, including soups, quarts, and various dishes.

WHARF COFFEE HOUSE

Table listing menu items and prices at Wharf Coffee House, including soups, quarts, and various dishes.

WHARF COFFEE HOUSE

Table listing menu items and prices at Wharf Coffee House, including soups, quarts, and various dishes.

WHARF COFFEE HOUSE

Table listing menu items and prices at Wharf Coffee House, including soups, quarts, and various dishes.

WHARF COFFEE HOUSE

Table listing menu items and prices at Wharf Coffee House, including soups, quarts, and various dishes.

Ce qui suit a paru dans notre édition d'hier soir.

A une réunion de délégués du parti conservateur, M. Paradis a été choisi pour être le candidat de ce parti à la prochaine élection pour la Chambre des Communes au comté de Napierville.

LE COMTE DE PARIS

Il passera le dimanche 14

Les Zouaves Pontifical ont reçu une dépêche de Sir John A. Macdonald disant que le Gouverneur Général ne sera pas à Ottawa le 26 octobre mais qu'il sera encore à cette date dans les provinces Maritimes.

LA FÊTE DU PREMIER MINISTRE

Adresse par le Maire et présentation par des amis

C'est aujourd'hui le 54^e anniversaire de l'hon. M. Mercier, premier ministre de la province de Québec. Un groupe d'amis lui présenteront une magnifique paire de chevaux et une élégante voiture convertie appelée voiture "Victoria".

Le Maire Grenier lira une adresse au héros de la fête qui sera faite à l'Hôtel du gouvernement vers les 8 heures.

Le premier ministre s'est aujourd'hui tenu ses bureaux, rue St-Gabriel où de nombreux amis sont allés lui présenter leurs souhaits de bonne fête.

LES LICENCES

Leur réduction et le comité spécial

Le comité spécial, s'occupant de la réduction des licences, s'est réuni ce matin, à l'Hôtel de Ville, et a proposé un rapport important.

Après avoir rencontré l'hon. Trésorier Provincial, le Premier Ministre et plusieurs autres membres du Cabinet, le conseil, nous a communiqué de réduire à 400 le nombre des débits de liqueurs, soit 125 hôtels et 275 restaurants.

Il y a actuellement 165 hôtels et 125 restaurants, soit un total de 290.

De plus, il y a 592 épiciers ayant la permission de vendre de la bière à la mesure.

Il y a aussi 800 maisons, hôtels, restaurants et épiceries, on leur vendrait de la bière, soit par litre, soit par mesure, ce qui se trouverait à elle seule à réduire le tiers du nombre des débits de liqueurs de toute la province d'Ontario.

Le comité a aussi remarqué qu'au lieu d'accorder plus de permis de vendre des liqueurs enivrants à des épiciers, il faudrait au contraire restreindre aussi le nombre de ces permis.

Le comité ajoute que non nombre de personnes sont d'opinion que tout commerce de bière devrait être entièrement séparé de tout autre commerce.

Enfin, le comité finit en disant qu'il n'est pas opposé à ce que le gouvernement élève le prix des licences.

LA BRIGADE

Plus vite qu'un jaupis

Le chef Benoît dit qu'il veut, aux premiers beaux jours et à la prochaine occasion, faire lancer un jet d'eau par la station de la Place Champlain, en une minute et 19 centièmes. Ce jet d'eau sera lancé de la station No 3, qui vient de remporter la trompette d'argent.

M. Benoît dit qu'il va donner aux hommes de la station No 1 une méthode par laquelle un homme contribuera dans l'ouvrage à faire pour obtenir le résultat qu'il a en vue.

À défaut de présent, dit-il, il n'y a pas de méthodes et, chaque station s'y est prise comme elle l'a voulu, plusieurs pompes se trouvaient souvent à ne rien faire, mais en y mettant tout le matin, ils parviennent sûrement à faire le travail dans 15 et 10 ou 12 s.

PERSONNEL

M. Antoine Lopez Valois, de Vandreville, était à Montréal aujourd'hui en route pour Québec.

M. M. Nap, Tessier, Québec et S. C. Cassegrain, d'Ottawa, sont à l'Hôtel Riendeau.

M. le chevalier Larosque et M. Lachambre, un jeune français, ami de l'hon. de Charvot, sont partis pour Montréal aujourd'hui en route pour Québec.

PETITES GAZETTES

L'Albani est, à l'heure qu'il est, l'hôte de la rue à Balmoral.

Le marquis de Lorne, notre ancien gouverneur, vient d'écrire un nouveau livre: "Le vicomte de Palmérston".

COUR DU RECORDER

Catherine Bowers est condamnée à 2 mois de prison et à \$10 d'amende au 4^e août, pour avoir tenu un cabaret sans licence pendant 2 autres mois d'incarcération pour vagabondage la nuit dans un feu.

Jean Piquette, restaurateur, de la rue Champlain, âgé de 18 ans, est accusé de tenir une maison mal famée.

LA SOIRÉE D'HIER

Le rapatriement possible

Ne pas représenter une colonie à l'avantage d'un autre

Malgré la pluie et les mauvais chemins, la salle St Pierre était presque complètement remplie hier soir. Parmi les nombreux membres du clergé séculier et régulier présents, se trouvaient Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières.

Nous publions, à notre 2^e page, une lettre de l'illustré visitant sur les motifs qui l'ont poussé à donner la main à l'ouïlanger.

La lettre est suivie de commentaires de l'Univers et du Gaulois.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

M. Armstrong nous a vivement intéressé dit ensuite le Rév. Père, et il vous a vanté les progrès qui se font dans ce pays.

NOUVELLES DE QUÉBEC

Cadec, 15 - Hier matin, M. J. L. Tarte, propriétaire du Canadian, a repris son action pour pénalité contre l'hon. M. Thomas McGreevy, au montant de \$177, qui accuse d'avoir écrit illégalement et voté à la chambre des communes du Canada depuis le 10 mai 1888. L'affaire a été assésée devant le notaire.

Son Honneur le juge Chauveau et M. Georges St Pierre partirent demain pour la grosse île. Son Honneur va reprendre l'enquête faite au sujet d'une tentative d'empoisonnement supposée avoir été commise par un des employés de la Quarantaine, qui avait tenté d'empoisonner un de ses chefs en mettant du bi-chlorure de mercure dans un tonneau d'eau. Hurlenreimont, le chef de la grosse île, l'affaire n'a pas eu de suites fatales.

La victime de cette tentative d'empoisonnement a nommé Osmond et est préposé aux vivres de la Quarantaine, qui a été nommé chef du district de Montgomery, mais le procureur-général a donné instruction à l'hon. M. Chauveau de se charger de l'affaire.

Le sergent Burke, de la police provinciale, a ordre de se rendre à la Grosse île au sujet de cette affaire.

M. Lennie, avocat, dans l'affaire de Léda Lamontagne, demandant la garde de son fils d'habes corpus, pour sa cliente.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

Le grand jury a rapporté 3 "true bills" pour meurtre contre Joseph Delamare, sa femme et Jean Gauthier, pour l'assassinat de son père par un autre meurtre.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

Le grand jury a rapporté 3 "true bills" pour meurtre contre Joseph Delamare, sa femme et Jean Gauthier, pour l'assassinat de son père par un autre meurtre.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

Le grand jury a rapporté 3 "true bills" pour meurtre contre Joseph Delamare, sa femme et Jean Gauthier, pour l'assassinat de son père par un autre meurtre.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

Le grand jury a rapporté 3 "true bills" pour meurtre contre Joseph Delamare, sa femme et Jean Gauthier, pour l'assassinat de son père par un autre meurtre.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

Le grand jury a rapporté 3 "true bills" pour meurtre contre Joseph Delamare, sa femme et Jean Gauthier, pour l'assassinat de son père par un autre meurtre.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

Le grand jury a rapporté 3 "true bills" pour meurtre contre Joseph Delamare, sa femme et Jean Gauthier, pour l'assassinat de son père par un autre meurtre.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

Le grand jury a rapporté 3 "true bills" pour meurtre contre Joseph Delamare, sa femme et Jean Gauthier, pour l'assassinat de son père par un autre meurtre.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

Le grand jury a rapporté 3 "true bills" pour meurtre contre Joseph Delamare, sa femme et Jean Gauthier, pour l'assassinat de son père par un autre meurtre.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

Le grand jury a rapporté 3 "true bills" pour meurtre contre Joseph Delamare, sa femme et Jean Gauthier, pour l'assassinat de son père par un autre meurtre.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

Le grand jury a rapporté 3 "true bills" pour meurtre contre Joseph Delamare, sa femme et Jean Gauthier, pour l'assassinat de son père par un autre meurtre.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

Le grand jury a rapporté 3 "true bills" pour meurtre contre Joseph Delamare, sa femme et Jean Gauthier, pour l'assassinat de son père par un autre meurtre.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

Le grand jury a rapporté 3 "true bills" pour meurtre contre Joseph Delamare, sa femme et Jean Gauthier, pour l'assassinat de son père par un autre meurtre.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

Le grand jury a rapporté 3 "true bills" pour meurtre contre Joseph Delamare, sa femme et Jean Gauthier, pour l'assassinat de son père par un autre meurtre.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

Le grand jury a rapporté 3 "true bills" pour meurtre contre Joseph Delamare, sa femme et Jean Gauthier, pour l'assassinat de son père par un autre meurtre.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

Le grand jury a rapporté 3 "true bills" pour meurtre contre Joseph Delamare, sa femme et Jean Gauthier, pour l'assassinat de son père par un autre meurtre.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

Le grand jury a rapporté 3 "true bills" pour meurtre contre Joseph Delamare, sa femme et Jean Gauthier, pour l'assassinat de son père par un autre meurtre.

Les 31 accusés d'avoir attenté à la liberté de l'hon. sénateur Pelletier aux dernières élections de Kamouraska, ont plaidé non-coups devant le juge Gauthier, qui les renvoya définitivement par M. Fitzpatrick.

MARIAGE

M. Francis Ouhmet, autrefois de Montréal, maintenant dentiste à Albany, a contracté mariage le 13 du courant, avec Mlle Helen McCulloch, d'Albany, en présence du Rvd L. A. Lavigne, curé de la paroisse canadienne et du Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

L'heureux couple en tour de nocce et est descendu au St Lawrence Hall.

Ce matin, 15 octobre, à l'église St Jacques, M. F. Martin, marchand de cette ville, conduisait à l'autel la Mademoiselle Fabiola Prud'homme.

L'heureux couple est parti pour un voyage vers l'ouest. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Pas de cartes.

Hier matin, le major H. Frévolet, du 6^e bataillon, à épousé, à St-Hubert, la demoiselle Alice Fraser, fille unique de William Fraser, seigneur de Témiscouata. La cérémonie a été très-imposante. Les époux sont partis pour l'Europe.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

Le mariage a été célébré à St-Hubert, le 13 octobre, à 8 h 30, par le Rvd J. A. Lahaie, vicaire de St-Martin.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE immédiatement une jeune fille comme servante, au No 36 rue St-Hubert. 239-2

ON DEMANDE des filles pour conduire dans les habitations. S'adresser au No 401 rue LaGauchetière. 239-2

ON DEMANDE deux charpentiers. S'adresser No 6 Carre de la Douane. 21

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille. Pas d'enfant au ménage. 23 rue St-Jacques. 239-2

ON DEMANDE une servante générale 132 rue Plessis. 239-2

ON DEMANDE de bons peintres de maisons, un homme capable de travailler sur les échafaudages serait préféré. S'adresser 601 rue LaGauchetière, dans la cour. 239-2

ON DEMANDE une modiste de première classe. S'adresser au No 41 rue St-Hubert. 239-2

ON DEMANDE une servante au No 217 rue St-Denis. 239-2

ON DEMANDE une servante générale 100 rue St-Denis. 239-2

ON DEMANDE un apprenti barbier de quinze ans d'expérience. Hôtel Jacques-Cartier. 239-2

ON DEMANDE UN COMPTABLE sachant les deux langues et bien recommandé. S'adresser à L. A. Boite B de B. 885, 239-2

ON DEMANDE une bonne modiste. S'adresser au No 41 rue St-Hubert. 239-2

ON DEMANDE un homme d'expérience comme contremaître dans un magasin de candes en gros. S'adresser 436 rue St-Hubert. 239-2

ON DEMANDE un garçon parlant l'anglais pour la comptabilité d'un magasin de lingerie générale au No 25 rue LaGauchetière. 239-2

ON DEMANDE un couturier et un couturière No 2009 rue Notre-Dame. 239-2

ON DEMANDE un homme capable de bien faire des gâteaux. No 34 rue Cadieux. 239-2

ON DEMANDE une servante générale avec références; petite famille, 413 rue St-Hubert. 239-2

ON DEMANDE d'une servante au No 33 rue Bonin. 239-2

ON DEMANDE immédiatement au No 91 rue St-Denis une bonne cuisinière ainsi qu'une jeune fille pour prendre soin des enfants et s'occuper généralement d'elle. 239-2

ON DEMANDE une servante générale pour la comptabilité d'un magasin de lingerie générale au No 25 rue LaGauchetière. 239-2

ON DEMANDE des agences à commission dans la marchandise sèche et les charbonniers en Grèce, en s'adressant à un autre lieu. S'adress